

RCS : DOUAI  
Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00223  
Numéro SIREN : 352 981 872  
Nom ou dénomination : S.A.S CLINIQUE SAINT ROCH

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2019 sous le numéro de dépôt 2433

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS CLINIQUE SAINT-ROCH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 128, Allée Saint-Roch 59402 CAMBRAI CEDEX		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 3 5 2 9 8 1 8 7 2 0 0 0 2 6			Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	272 603	5 052
		Fonds commercial (1) AH	AI		968 463
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	45 764	58 288
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	174 795	180 720
		Constructions AP	AQ	6 508 487	5 798 322
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 772 357	663 394
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	9 758 344	7 943 502
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	73 287	73 287
Créances rattachées à des participations BB		BC			
Autres titres immobilisés BD		BE			
Prêts BF		BG		11 760	
Autres immobilisations financières * BH		BI		169 335	
<b>TOTAL (II)</b> BJ		BK	18 532 349	15 872 124	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM		109 102
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		379
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		2 255 287
		Autres créances (3) BZ	CA		2 447 183
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: ..... ) CD	CE	52 872
Disponibilités CF	CG			858 128	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI		168 184	
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	CK	52 872	6 676 720	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		IA	18 585 221	22 548 844	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	11 760	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		SAS CLINIQUE SAINT-ROCH		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 550 000 ..)	DA	550 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	55 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ 178 200 )	DG	5 154 836		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 181 297		
	Subventions d'investissement	DJ	255 901		
	Provisions réglementées *	DK	80 351		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	7 277 385	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 236 592		
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	1 236 592		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 476 481		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	2 213 430		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 262 703		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 772 267		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	41 409		
	Autres dettes	EA	268 577		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	14 034 867		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	22 548 844		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 952 476			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 882			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Désignation de l'entreprise : SAS CLINIQUE SAINT-ROCH		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 930	FB	FC	5 930	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF		
	services*	FG	20 091 353	FH	FI	20 091 353	
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	20 097 283	FK	FL	20 097 283	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	603 163	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	678 260	
	Autres produits (1) (11)				FQ	258	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	21 378 963	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	2 464	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	395	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	584 655	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(6 421)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	6 448 868	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 852 726	
	Salaires et traitements*				FY	5 810 677	
	Charges sociales (10)				FZ	2 122 003	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	2 046 804
				- dotations aux provisions		GB	5 781
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	537 290	
	Autres charges (12)				GE	34 941	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	19 440 173		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 938 790
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	20 742	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	21 859	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	42 601		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	52 872	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	226 694	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	279 566		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(236 965)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 701 825

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLINIQUE SAINT-ROCH</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	784 811
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	43 285
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	828 095
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	173 724
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	214 745
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	388 470
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	439 626
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	379 767
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	580 387
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	22 249 659
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	21 068 362
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	1 181 297
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	11 826
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	185 141
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	249 237
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	12 544
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	20 742
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	10 965
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	100 486
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	216 891
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	26 061
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Subvention sur programme Hôpital Numérique de la DGOS		529 000	
Produits sur comptes clients créditeurs à solder		70 670	
Charges & produits sur exercices antérieurs	12 544	185 141	
Produit de la vente de véhicules de société		15 100	
Quote-part des subventions d'investissement		28 185	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Perte sur solde dedit formation Mme BRONNIART 2013	3 649		
Régularisation cotisation complémentaire santé SWISSLIFE 2017	3 657		
Jugement suite contentieux DUMEZ & INGEROP		88 315	
Trop provisionné contentieux Sté ELIOR		23 406	
régul taxe aménagement et honoraires ingérop passés en immo en 2017	5 238	59 889	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5

## IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2019

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
Désignation de l'entreprise : SAS CLINIQUE SAINT-ROCH														Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
														1		2		3			
														D8		D9					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD	1 344 087	KE		KF	6 082			
CORPORELLES	Terrains											257 925	KG		KH		KI	97 590			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9						KJ	80 800	KK		KL					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1						KM	12 226 008	KN		KO					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2						KP		KQ		KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3						KS	2 304 006	KT		KU	131 745				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV	14 716 514	KW		KX	483 959				
		Matériel de transport *										KY	285 380	KZ		LA	120 605				
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	2 168 058	LC		LD	36 106				
		Emballages récupérables et divers *										LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours												LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes												LK		LL		LM				
	TOTAL III										LN	32 038 692	LO		LP	870 006					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T					
Autres participations										8U	73 287	8V		8W							
Autres titres immobilisés										1P		1R		1S							
Prêts et autres immobilisations financières										1T	179 010	1U		1V	6 565						
TOTAL IV										LQ	252 297	LR		LS	6 565						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	33 635 077	ØH		ØJ	882 654						
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
										1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO		LV		LW	1 350 169	IX			
CORPORELLES	Terrains											IP		LX		LY	355 516	LZ			
	Constructions	Sur sol propre										IQ		MA		MB	80 800	MC			
		Sur sol d'autrui										IR		MD		ME	12 226 008	MF			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions										IS		MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK	2 435 751	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers										IU		MM		MN	15 200 473	MO			
		Matériel de transport										IV	108 300	MP		MQ	297 687	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier										IW	478	MS		MT	2 203 636	MU			
		Emballages récupérables et divers*										IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours											MY		MZ		NA		NB			
Avances et acomptes											NC		ND		NE		NF				
TOTAL III										IY		NG	108 778	NH	32 799 921	NI					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations										IO		ØX		ØY	73 287	ØZ				
	Autres titres immobilisés										II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières										I2	4 480	2E		2F	181 095	2G				
	TOTAL IV										I3	4 480	NJ		NK	254 383	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4	4 480	ØK	108 778	ØL	34 404 473	ØM					

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B****DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

## AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise		SAS CLINIQUE SAINT-ROCH						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	
			305 815		12 552				318 367
			153 607		21 188				174 795
			5 432		5 387				10 818
			5 617 481		880 187				6 497 668
			1 541 632		230 724		0		1 772 357
			6 650 810		942 375		0		7 591 562
			169 925		57 511		108 300		119 136
			1 969 163		78 961		478		2 047 646
			16 108 050		2 216 334		108 778		18 213 983
			16 413 865		2 228 885		108 778		18 532 349

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1
TOTAL II									
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4
Inst. gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	40 068	Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ	40 068	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		SAS CLINIQUE SAINT-ROCH				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	40 283	40 068	80 351	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	40 283	40 068	80 351	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 160 670	537 290	461 368	1 236 592	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E				4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J				4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N				4S	
	Provisions pour pertes de change	4T				4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X				5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B				5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F				5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO				ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R				5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V				5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	1 160 670	537 290	461 368	1 236 592		
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	39 983	5 781		45 764	
	- corporelles	6E	950 931	163 017		1 113 948	
	sur immobilisations	Ø2				Ø5	
	- titres de participation	9U				9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6				Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N				6S	
	Sur comptes clients	6T				6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		52 872		52 872	
	<b>TOTAL III</b>	7B	990 914	221 670		1 212 583	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	2 191 867	799 027	461 368	2 529 526	
	- d'exploitation	UE	543 070	461 368			
Dont dotations et reprises	- financières	UG	52 872				
	- exceptionnelles	UJ	203 085				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise :		SAS CLINIQUE SAINT-ROCH		Néant <input type="checkbox"/>		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	11 760	UR	4 980	US	6 780			
	Autres immobilisations financières		UT	169 335	UV		UW	169 335			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2 255 237		2 255 237					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation interieurement constatée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	505 076		505 076					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	104		104				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	10 921		10 921				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	1 477 406		1 477 406					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	453 676		453 676					
	Charges constatées d'avance		VS	168 134		168 134					
	<b>TOTAUX</b>			VT	5 051 749	VU	4 875 634	VV	176 115		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	5 500							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	4 430							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	11 958		11 958					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 464 523		1 912 132		4 872 062		1 680 329	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	625 394		95 394		530 000				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 262 703		1 262 703						
Personnel et comptes rattachés		8C	390 743		390 743						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	700 083		700 083						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	12 617		12 617					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	168 824		168 824						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	41 409		41 409						
Groupe et associés (2)		VI	1 588 036		1 588 036						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	268 577		268 577						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	14 034 867	VZ	6 952 476		5 402 062		1 680 329	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	102 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	134 843			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 996 878							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



**ANNEXE****A la présentation des comptes annuels en euros****AUTRES INFORMATIONS****– Dettes garanties par des sûretés réelles**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES : voir tableaux p. 42 et 43

EMPRUNTS : voir tableau p.43

CREDIT BAIL ET LOCATIONS FINANCIERES : voir tableaux de p. 45 à 49

**– Autres informations complémentaires**

Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) s'est élevé à 219.877 euros au titre de l'exercice 2018 et a été constaté en compte 649. Ce produit a été affecté au besoin de financement des travaux de sécurisation des locaux notamment de l'escalier de secours de CAMBRAI avec son extension au 4<sup>e</sup> niveau pour 70.379,94 euros, le remplacement du système de sécurité incendie ainsi que le groupe électrogène de sécurité sur le site de MARCHIENNES pour 314.881,48 euros. Cependant, il est rappelé que ce produit a fait l'objet d'une reprise intégrale par la baisse des tarifs de l'Assurance Maladie imposée au 1<sup>er</sup> mars 2018 suite à la décision du Ministère de la santé.

**Règles & Méthodes Comptables**

L'exercice, clôturé au 31 décembre 2018, présente un montant total du bilan de 22.548.844,08 €uros et dégage un résultat positif de + 1.181.296,74 Euros.

**Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :**

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

**Les nouvelles règles issues :**

- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les comptes clos au 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés selon les règles comptables dans le respect prévu par les articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général 2014, des dispositions du

code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que les règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

#### **Evènements significatifs :**

- **Vérification de comptabilité des années 2015, 2016 et 2017**

Un avis de vérification de comptabilité a été reçu par courrier daté du 30 octobre 2018. Le contrôle par la DGFP a débuté le 16 novembre dans les locaux de l'entreprise et porte sur l'ensemble des déclarations fiscales de la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017. Le 27 décembre 2018, l'inspecteur des Finances Publiques a notifié par écrit la proposition de rectification au titre de l'année 2015 pour un montant impôt sur les sociétés en principal de 370.632 euros et en taxe sur les salaires de 21.766 euros. Le Représentant Légal de la Société a sollicité un délai complémentaire d'un mois pour produire sa réponse, cette demande a été acceptée. Par l'intermédiaire de Maître PARAIRE, Notaire dûment mandaté à cet effet, la SAS Clinique Saint-Roch a signifié par LRAR en date du 25 février 2019 la contestation de l'ensemble des propositions de rectification de l'Administration Fiscale au titre de l'année 2015. Le contrôle de la comptabilité s'est poursuivi sur le premier trimestre 2019. La SAS Clinique Saint-Roch ayant contesté la proposition des redressements du résultat imposable de l'Administration Fiscale, aucune provision n'a été constatée au 31/12/2018 à ce titre.

- **Litiges prud'homaux en cours :**

Au 31 décembre 2018, il a été constaté une provision à hauteur de 1.236.591,75 euros relative aux affaires prud'homales en cours. Cette provision a été constituée en fonction des demandes d'indemnisation déposées par les salariés dans le cadre de la procédure contentieuse.

- **Autres provisions pour risques et litiges :**

L'ARS Nord Pas-de-Calais a signifié en date du 3 janvier 2014 l'avenant N°7 de l'annexe tarifaire modifiant rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013 les tarifs de l'Assurance Maladie par Discipline, et nous octroyant à cette même date l'application de la discipline tarifaire spécifique 466 « convalescence et réadaptation pour personnes âgées » pour nos trois unités de soins de suite spécialisés gériatrie. Cet impact génère une régularisation sous forme d'un crédit de recette nette de 512.124,20 euros au titre de l'année 2013 et de l'année 2014. Un règlement de 62 391.80€ a été réalisé en date de valeur au 12/10/2018 :

- Clinique ST ROCH Cambrai : Rappel de 14 400, 20 Euros
- Clinique ST ROCH Marchiennes : Rappel de 44 670,10 Euros
- Clinique ST ROCH Denain : Rappel de 3 321,50 Euros

Au 31/12/2018, la provision de 62.392 euros a été entièrement reprise.

Les contentieux avec les prestataires de service LEVEQUE FLUIDE et ELIOR SERVICES ont justifié la constatation d'une provision pour risques réévaluée au 31/12/2017 à 102.336,50 euros. Après dénouement de ces deux contentieux et le versement d'une indemnisation à la société LEVEQUE FLUIDE de 30.932,61 euros en date du 16/02/2018 pour le premier dossier, et le versement d'une indemnisation à la société ELIOR de 44.000,00 euros suite à un accord transactionnel signé le 6/02/2018 pour le second dossier, il a été procédé à la reprise de l'intégralité de la provision au 31/12/2018.

Le contentieux né en fin d'année 2017 avec le laboratoire BIOTOP suite à la décision de la Clinique Saint-Roch de DENAIN de mettre fin au contrat d'exercice, a conduit à la constatation d'une provision d'indemnisation de 130.142,57 euros HT au 31/12/2017. Par accord transactionnel en date du 29/06/2018, il a été fin au contentieux par le versement d'une indemnité de 130.142,57 euros au laboratoire BIOTOP, et la reprise simultanée de la provision.

Dans le cadre du versement par l'ARS Hauts de France d'une dotation de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation (MIGAC), l'établissement de Cambrai s'est vu octroyer des crédits à hauteur de 52.097 euros HT en vue du développement des consultations d'évaluation pluri-professionnelle post-AVC. L'établissement n'ayant pas réussi à mettre en œuvre ces consultations au 31.12.2017, une provision pour risque de remboursement des crédits MIGAC alloués mais non utilisés a été constituée à hauteur de 52.097 euros HT. Au cours de l'année 2018, l'ARS Hauts de France a confirmé ne pas engager de procédure de récupération des crédits MIGAC alloués dans le cadre des consultations MIGAC. La provision pour risque d'un éventuel remboursement de 52.097 euros a donc été reprise au 31/12/2018.

### **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des remises, rabais, ristournes et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Il n'a pas été procédé en comptabilité au calcul de dotation aux amortissements pour les biens nouvellement entrés au cours de l'exercice 2017 selon la méthode de l'amortissement dégressif fiscal, et ce, pour les biens éligibles à cette règle.

Il a été fait application de la faculté de la directive BOI BIC Base 100-2015041 du 21 avril 2015 en faveur des investissements éligibles réalisés entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2017. Il a ainsi été déduit du résultat imposable une somme de 31.465,15 euros correspondant à 40% de la valeur d'origine des biens pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif, montant non constaté en comptabilité.

**Amortissements Stocks :**

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

**Détermination des charges sociales provisionnées :**

Pour la détermination des provisions pour charges sur congés à payer et primes à payer, un taux de 40,21% au titre des charges sociales et un taux de 11,42% au titre des charges fiscales ont été retenus correspondant au taux moyen de charges sociales et fiscales de l'exercice.

**Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Etat des échéances des créances et des dettes à la Clôture de l'exercice :****Comptes créances Clients et comptes rattachés par date d'exigibilité :**

<u>Créances à plus d'un an :</u>	79.954 ,64 euros
<u>Créances à moins d'un an :</u>	
Factures émises au 31/12/2018 :	1.067.511,38 euros
Echues depuis plus de 90 jours :	109.461,10 euros
Echues de 61 à 90 jours :	24.957,06 euros
Echues de 31 à 60 jours :	70.047,98 euros
Echues de 1 à 30 jours :	88.718,47 euros
A échoir :	774.326,77 euros
Factures à établir au 31/12/2018 et DMA à recevoir :	<u>1.107.821 ,02 euros</u>
Avoirs à établir :	- 266.556,39 euros
Clients, acomptes reçus :	- 0,00 euros
Total des créances clients et comptes rattachés :	1.988.730,65 euros

**Comptes dettes fournisseurs et comptes rattachés par date d'exigibilité :**

<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation, à moins d'un an:</u>	- 974,41 euros
<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation – retenue de garantie :</u>	41.409,08 euros

Dettes à plus d'un an : 355.334,41 euros

Dettes à moins d'un an : 640.596,82 euros

Répartition par date d'échéance :

Non échues au 31/12/2018 : 561.651,52 euros

à échoir en janvier 2019 : 541.675,91 euros

à échoir en février 2019 : 19.678,12 euros

à échoir en mars 2018 : 297,49 euros

échues au 31/12/2018 : 90.991,47 euros

échues depuis plus d'un mois : 11.890,32 euros

échues depuis plus de deux mois : 8.912,78 euros

échues depuis plus de trois mois et plus : 897,59 euros

Salariés : - 1.230,94 euros

Factures non parvenues au 31/12/2018 : 266.772,10 euros

RRR et avoirs à obtenir : - 420.027,42 euros

Fournisseurs avances et acomptes : - 379,20 euros

Total des dettes fournisseurs et cptes rattachés : 881.500,44 euros

**Détermination des provisions pour avoirs à établir :**

Les avoirs à établir provisionnés au 31 décembre 2018 suivent la même méthode de détermination que pour l'exercice précédent :

- créances 2018 : non provisionnées
- créances 2017 : provisionnées à 50%
- créances 2016 et antérieure : provisionnées à 100%

**Engagements :**

- indemnités de fin de carrière

La convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé.

Un contrat d'assurance a été mis en place et a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 sur les établissements de Cambrai et de Marchiennes.

Les contributions de la Société sur ce contrat sont :

Fonds disponibles au 01/01/2018 : 354.791,56 euros

Contributions versées au cours de l'exercice 2018 : 0,00 euros

Remboursement des IFC en 2017 : 0,00 euros

Déduction des frais de gestion en 2018 : - 0,00 euros

Résultat des participations de 2018 : 6.376,22 euros

Total des mouvements en 2018 : + 6.376,22 euros

**Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2018: 360.611,10 euros**

Concernant l'établissement de Denain, un contrat d'assurance était déjà en place depuis 1995. Celui-ci a été transféré par voie d'avenant suite à la T.U.P. à la SAS Clinique Saint-Roch. Ce contrat ne faisait plus l'objet de versement complémentaire de la part de l'entreprise.

La valorisation des contributions restant disponibles sur ce fonds est :

Fonds disponibles au 01/01/2018 : 16.270,05 euros

Contributions versées au cours de l'exercice 2018 :	0,00 euros
Remboursement des IFC en 2018 :	0,00 euros
Déduction des frais de gestion en 2018 :	- 0,00 euros
Résultat des participations de 2018 :	+ 542,53 euros

Total des mouvements en 2018 : + 542,53 euros

**Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2018 : 16.812,58 euros**

Les fonds en euros cumulés des deux contrats au 31/12/2018 représentent la somme de 377.423,68 euros.

Par ailleurs, le montant des droits acquis en IFC par les salariés au 31/12/2018 s'élève à : 247.097 euros.

#### Amortissements des immobilisations :

Immobilisations	Mode	Durée
• Installations techniques, matériels et Outillages industriels	Linéaire, Dégressif	3-4-5-7-10 ans
• Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire, Dégressif	4-5-7-10-15-20 ans
• Matériel de transport	Linéaire	3-5 ans
• Matériel de bureau & informatique	Linéaire, Dégressif	3-4-5-10 ans
• Logiciels	Linéaire	1 an

**Information complémentaire : Intégration Fiscale**

La société SAS Clinique Saint-Roch a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> Juillet 2007, et elle est représentée par la Société SAS Joël CLICHE vis-à-vis de l'Administration Fiscale.



**CLINIQUE SAINT-ROCH**  
**Société par actions simplifiée au capital de 550.000 Euros**  
**Siège social : 128 allée Saint-Roch**  
**59400 CAMBRAI**  
**352 981 872 RCS DOUAI**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2019**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 1.181.297 euros de la manière suivante :

- Revenus distribués aux associés.....	1.180.300 euros
- Le solde, soit..... au poste « autres réserves »	997 euros
TOTAL	----- 1.181.297 euros

Le revenu par action s'élève à 107,30 euros.

Le montant des revenus est mis en paiement à compter de ce jour. Les revenus distribués sont soumis, pour les associés personnes physiques, aux prélèvements sociaux de 17,20 % et au Prélèvement Forfaitaire Unique de 12,80 % qui s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IRPP effectué en 2020 au titre des revenus 2019.

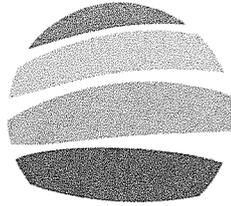
L'assemblée générale prend acte de ce que les revenus distribués par action, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenu distribué	Abattement 40 %
31 décembre 2017	56,0909 €	22,44 € (*)
31 décembre 2016	27,495 €	10,998 €
31 décembre 2015	-	-

(\*) sur option au barème progressif de l'IRPP

Cette résolution mise aux voix est *adaptée à l'usage des associés*  
*présents et représentés*





**DGD**

Commissariat  
& Associés

Christelle DOTKOWSKI  
*Commissaire aux comptes*

Olivier DUBOIS  
*Commissaire aux comptes*

Germain GLORIAN  
*Commissaire aux comptes*

## **SAS CLINIQUE SAINT ROCH**

Société par actions simplifiée au capital de 550 000 €

Siège social : 128 ALLEE SAINT-ROCH  
59400 CAMBRAI

RCS : DOUAI 352 981 872

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018**

---

Société de Commissariat aux comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Douai  
Siège Social : 7, rue Kléber - 62300 LENS - Tél. 03 21 28 24 00 - Fax : 03 21 67 58 57

SAS au capital de 3000 euros - Siret 792 605 974 00015 - RCS ARRAS  
N° de TVA Intracommunautaire FR 92 792 605 974

**SAS CLINIQUE SAINT ROCH**  
**SOCIETE AU CAPITAL DE 550 000 €**  
**128 ALLEE SAINT-ROCH**  
**59400 CAMBRAI**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

\*\*\*\*\*

A l'Assemblée Générale de la SAS CLINIQUE SAINT-ROCH.

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLINIQUE SAINT ROCH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

01

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la comptabilisation des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges tels que décrits dans l'annexe au paragraphe «événements significatifs».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur tes comptes annuels, notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

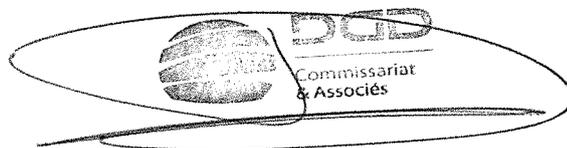
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

01

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LENS, le 7 Juin 2019

**DGD COMMISSARIAT ET ASSOCIES**  
Représentée par Olivier DUBOIS



# Bilan Actif

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 17/05/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	277 655	272 603	5 052	5 740
Fonds commercial	968 463		968 463	968 463
Autres immobilisations incorporelles	104 052	45 764	58 288	64 069
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 350 169</b>	<b>318 367</b>	<b>1 031 803</b>	<b>1 038 272</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	355 516	174 795	180 720	104 318
Constructions	12 306 809	6 508 487	5 798 322	6 683 896
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 435 751	1 772 357	663 394	762 374
Autres immobilisations corporelles	17 701 846	9 758 344	7 943 502	8 380 054
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>32 799 921</b>	<b>18 213 983</b>	<b>14 585 938</b>	<b>15 930 642</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participation par M.E				
Autres participations	73 287		73 287	73 287
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	11 760		11 760	10 740
Autres immobilisations financières	169 335		169 335	168 270
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>254 383</b>		<b>254 383</b>	<b>252 297</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>34 404 473</b>	<b>18 532 349</b>	<b>15 872 124</b>	<b>17 221 211</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Stocks de matières premières	109 102		109 102	102 681
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				385
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>109 102</b>		<b>109 102</b>	<b>103 066</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	379		379	17 590
Créances clients et comptes rattachés	2 255 287		2 255 287	2 116 505
Autres créances	2 447 183		2 447 183	2 329 190
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>4 702 849</b>		<b>4 702 849</b>	<b>4 463 285</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	891 329	52 872	838 457	200 049
Disponibilités	858 128		858 128	223 261
Charges constatées d'avance	168 184		168 184	115 512
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>1 917 642</b>	<b>52 872</b>	<b>1 864 770</b>	<b>538 823</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 729 592</b>	<b>52 872</b>	<b>6 676 720</b>	<b>5 105 173</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>41 134 065</b>	<b>18 585 221</b>	<b>22 548 844</b>	<b>22 326 385</b>

# Bilan Passif

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 550 000	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	55 000	55 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 154 836	5 340 216
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 181 297</b>	<b>431 620</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>6 941 133</b>	<b>6 376 836</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	255 901	284 085
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	80 351	40 283
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 277 385</b>	<b>6 701 205</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 236 592</b>	<b>1 160 670</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>DETTE FINANCIÈRE</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 476 481	10 372 235
Emprunts et dettes financières divers	2 213 430	1 303 232
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>10 689 911</b>	<b>11 675 467</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTE DIVERSE</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 262 703	1 091 566
Dettes fiscales et sociales	1 772 266	1 259 617
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	41 409	30 288
Autres dettes	268 577	407 571
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>3 344 956</b>	<b>2 789 042</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES		
<b>DETTE</b>	<b>14 034 867</b>	<b>14 464 509</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>22 548 844</b>	<b>22 326 385</b>

# Compte de Resultat (Première Partie)

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	5 930		5 930	15 786
Production vendue de biens				
Production vendue de services	20 091 353		20 091 353	19 006 634
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>20 097 283</b>		<b>20 097 283</b>	<b>19 022 420</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			603 163	414 165
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			678 260	383 553
Autres produits			258	30 567
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>21 378 963</b>	<b>19 850 705</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 464	7 603
Variation de stock de marchandises			385	726
Achats de matières premières et autres approvisionnement			584 655	541 736
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(6 421)	1 628
Autres achats et charges externes			6 448 868	5 479 822
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>7 029 951</b>	<b>6 031 515</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			<b>1 852 726</b>	<b>1 855 313</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			5 810 677	6 344 201
Charges sociales			2 122 003	2 322 020
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>7 932 680</b>	<b>8 666 221</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 046 804	1 885 579
Dotations aux provisions sur immobilisations			5 781	5 781
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			537 290	509 038
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>2 589 874</b>	<b>2 400 397</b>
<b>AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>34 941</b>	<b>41 834</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>19 440 173</b>	<b>18 995 280</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 938 790</b>	<b>855 425</b>

CM

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 938 790</b>	<b>855 425</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	20 742	14 681
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	21 859	15 657
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>42 601</b>	<b>30 338</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	52 872	
Intérêts et charges assimilées	226 694	257 102
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>279 566</b>	<b>257 102</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(236 965)</b>	<b>(226 764)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 701 825</b>	<b>628 661</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	784 811	135 830
Produits exceptionnels sur opérations en capital	43 285	52 900
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>828 095</b>	<b>188 730</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	173 724	83 385
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15 067
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	214 745	203 085
	<b>388 470</b>	<b>301 537</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>439 626</b>	<b>(112 807)</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	379 767	
Impôts sur les bénéfices	580 387	84 234
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>22 249 659</b>	<b>20 069 773</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>21 068 362</b>	<b>19 638 153</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>1 181 297</b>	<b>431 620</b>

09

**ANNEXE****A la présentation des comptes annuels en euros****AUTRES INFORMATIONS****– Dettes garanties par des suretés réelles**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES : voir tableaux p. 42 et 43

EMPRUNTS : voir tableau p.43

CREDIT BAIL ET LOCATIONS FINANCIERES : voir tableaux de p. 45 à 49

**– Autres informations complémentaires**

Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) s'est élevé à 219.877 euros au titre de l'exercice 2018 et a été constaté en compte 649. Ce produit a été affecté au besoin de financement des travaux de sécurisation des locaux notamment de l'escalier de secours de CAMBRAI avec son extension au 4<sup>e</sup> niveau pour 70.379,94 euros, le remplacement du système de sécurité incendie ainsi que le groupe électrogène de sécurité sur le site de MARCHIENNES pour 314.881,48 euros. Cependant, il est rappelé que ce produit a fait l'objet d'une reprise intégrale par la baisse des tarifs de l'Assurance Maladie imposée au 1<sup>er</sup> mars 2018 suite à la décision du Ministère de la santé.

**Règles & Méthodes Comptables**

L'exercice, clôturé au 31 décembre 2018, présente un montant total du bilan de 22.548.844,08 Euros et dégage un résultat positif de + 1.181.296,74 Euros.

**Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :**

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

**Les nouvelles règles issues :**

- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les comptes clos au 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés selon les règles comptables dans le respect prévu par les articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général 2014, des dispositions du

code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que les règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

### **Evènements significatifs :**

- **Vérification de comptabilité des années 2015, 2016 et 2017**

Un avis de vérification de comptabilité a été reçu par courrier daté du 30 octobre 2018. Le contrôle par la DGFP a débuté le 16 novembre dans les locaux de l'entreprise et porte sur l'ensemble des déclarations fiscales de la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017. Le 27 décembre 2018, l'inspecteur des Finances Publiques a notifié par écrit la proposition de rectification au titre de l'année 2015. Le Représentant Légal de la Société a sollicité un délai complémentaire d'un mois pour produire sa réponse, cette demande a été acceptée. Par l'intermédiaire de Maître PARAIRE, Notaire dûment mandaté à cet effet, la SAS Clinique Saint-Roch a signifié par LRAR en date du 25 février 2019 la contestation de l'ensemble des propositions de rectification de l'Administration Fiscale au titre de l'année 2015. Le contrôle de la comptabilité s'est poursuivi sur le premier trimestre 2019. La SAS Clinique Saint-Roch ayant contesté la proposition des redressements du résultat imposable de l'Administration Fiscale, aucune provision n'a été constatée au 31/12/2018 à ce titre.

- **Litiges prud'homaux en cours :**

Au 31 décembre 2018, il a été constaté une provision à hauteur de 1.236.591,75 euros relative aux affaires prud'homales en cours. Cette provision a été constituée en fonction des demandes d'indemnisation déposées par les salariés dans le cadre de la procédure contentieuse.

- **Autres provisions pour risques et litiges :**

L'ARS Nord Pas-de-Calais a signifié en date du 3 janvier 2014 l'avenant N°7 de l'annexe tarifaire modifiant rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013 les tarifs de l'Assurance Maladie par Discipline, et nous octroyant à cette même date l'application de la discipline tarifaire spécifique 466 « convalescence et réadaptation pour personnes âgées » pour nos trois unités de soins de suite spécialisés gériatrie. Cet impact génère une régularisation sous forme d'un crédit de recette nette de 512.124,20 euros au titre de l'année 2013 et de l'année 2014. Un règlement de 62 391.80€ a été réalisé en date de valeur au 12/10/2018 :

- Clinique ST ROCH Cambrai : Rappel de 14 400, 20 Euros
- Clinique ST ROCH Marchiennes : Rappel de 44 670,10 Euros
- Clinique ST ROCH Denain : Rappel de 3 321,50 Euros

Au 31/12/2018, la provision de 62.392 euros a été entièrement reprise.

Les contentieux avec les prestataires de service LEVEQUE FLUIDE et ELIOR SERVICES ont justifié la constatation d'une provision pour risques réévaluée au 31/12/2017 à 102.336,50 euros. Après dénouement de ces deux contentieux et le versement d'une indemnisation à la société LEVEQUE FLUIDE de 30.932,61 euros en date du 16/02/2018 pour le premier dossier, et le versement d'une indemnisation à la société ELIOR de 44.000,00 euros suite à un accord transactionnel signé le 6/02/2018 pour le second dossier, il a été procédé à la reprise de l'intégralité de la provision au 31/12/2018.

Un nouveau contentieux né en fin d'année 2017 avec le laboratoire BIOTOP suite à la décision de la Clinique Saint-Roch de DENAIN de mettre fin au contrat d'exercice, a nécessité la constatation d'une provision d'indemnisation de 130.142,57 euros HT. Par accord transactionnel en date du 29/06/2018, il a été fin au contentieux par le versement d'une indemnité de 130.142,57 euros au laboratoire BIOTOP, et la reprise simultanée de la provision.

Dans le cadre du versement par l'ARS Hauts de France d'une dotation de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation (MIGAC), l'établissement de Cambrai s'est vu octroyer des crédits à hauteur de 52.097 euros HT en vue du développement des consultations d'évaluation pluri-professionnelle post-AVC. L'établissement n'ayant pas réussi à mettre en œuvre ces consultations au 31.12.2017, une provision pour risque de remboursement des crédits MIGAC alloués mais non utilisés a été constituée à hauteur de 52.097 euros HT. Au cours de l'année 2018, l'ARS Hauts de France a confirmé ne pas engager de procédure de récupération des crédits MIGAC alloués dans le cadre des consultations MIGAC. La provision pour risque d'un éventuel remboursement de 52.097 euros a donc été reprise au 31/12/2018.

### **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des remises, rabais, ristournes et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Il n'a pas été procédé en comptabilité au calcul de dotation aux amortissements pour les biens nouvellement entrés au cours de l'exercice 2017 selon la méthode de l'amortissement dégressif fiscal, et ce, pour les biens éligibles à cette règle.

Il a été fait application de la faculté de la directive BOI BIC Base 100-2015041 du 21 avril 2015 en faveur des investissements éligibles réalisés entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2017. Il a ainsi été déduit du résultat imposable une somme de 31.465,15 euros correspondant à 40% de la valeur d'origine des biens pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif, montant non constaté en comptabilité.

**Amortissements Stocks :**

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».  
Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

**Détermination des charges sociales provisionnées :**

Pour la détermination des provisions pour charges sur congés à payer et primes à payer, un taux de 40,21% au titre des charges sociales et un taux de 11,42% au titre des charges fiscales ont été retenus correspondant au taux moyen de charges sociales et fiscales de l'exercice.

**Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Etat des échéances des créances et des dettes à la Clôture de l'exercice :****Comptes créances Clients et comptes rattachés par date d'exigibilité :**

<u>Créances à plus d'un an :</u>	79.954 ,64 euros
<u>Créances à moins d'un an :</u>	
Factures émises au 31/12/2018 :	1.067.511,38 euros
Echues depuis plus de 90 jours :	109.461,10 euros
Echues de 61 à 90 jours :	24.957,06 euros
Echues de 31 à 60 jours :	70.047,98 euros
Echues de 1 à 30 jours :	88.718,47 euros
A échoir :	774.326,77 euros
Factures à établir au 31/12/2018 et DMA à recevoir :	<u>1.107.821 ,02 euros</u>
Avoirs à établir :	- 266.556,39 euros
Clients, acomptes reçus :	- 0,00 euros
Total des créances clients et comptes rattachés :	1.988.730,65 euros

**Comptes dettes fournisseurs et comptes rattachés par date d'exigibilité :**

<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation, à moins d'un an:</u>	- 974,41 euros
<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation – retenue de garantie :</u>	41.409,08 euros

<u>Dettes à plus d'un an :</u>	355.334,41 euros
<u>Dettes à moins d'un an :</u>	640.596,82 euros
Répartition par date d'échéance :	
Non échues au 31/12/2018 :	561.651,52 euros
à échoir en janvier 2019 :	541.675,91 euros
à échoir en février 2019 :	19.678,12 euros
à échoir en mars 2018 :	297,49 euros
échues au 31/12/2018 :	90.991,47 euros
échues depuis plus d'un mois :	11.890,32 euros
échues depuis plus de deux mois :	8.912,78 euros
échues depuis plus de trois mois et plus :	897,59 euros
<u>Salariés :</u>	- 1.230,94 euros
<u>Factures non parvenues au 31/12/2018 :</u>	266.772,10 euros
<u>RRR et avoirs à obtenir :</u>	- 420.027,42 euros
<u>Fournisseurs avances et acomptes :</u>	- 379,20 euros
<u>Total des dettes fournisseurs et cptes rattachés :</u>	<u>881.500,44 euros</u>

### Détermination des provisions pour avoirs à établir :

Les avoirs à établir provisionnés au 31 décembre 2018 suivent la même méthode de détermination que pour l'exercice précédent :

- créances 2018 : non provisionnées
- créances 2017 : provisionnées à 50%
- créances 2016 et antérieure : provisionnées à 100%

### Engagements :

- indemnités de fin de carrière

La convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé.

Un contrat d'assurance a été mis en place et a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 sur les établissements de Cambrai et de Marchiennes.

Les contributions de la Société sur ce contrat sont :

Fonds disponibles au 01/01/2018 :	354.791,56 euros
Contributions versées au cours de l'exercice 2018 :	0,00 euros
Remboursement des IFC en 2017 :	0,00 euros
Déduction des frais de gestion en 2018 :	- 0,00 euros
Résultat des participations de 2018 :	<u>6.376,22 euros</u>

Total des mouvements en 2018 : + 6.376,22 euros

**Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2018: 360.611,10 euros**

Concernant l'établissement de Denain, un contrat d'assurance était déjà en place depuis 1995. Celui-ci a été transféré par voie d'avenant suite à la T.U.P. à la SAS Clinique Saint-Roch. Ce contrat ne faisait plus l'objet de versement complémentaire de la part de l'entreprise.

La valorisation des contributions restant disponibles sur ce fonds est :

Fonds disponibles au 01/01/2018 : 16.270,05 euros

Contributions versées au cours de l'exercice 2018 : 0,00 euros

Remboursement des IFC en 2018 : 0,00 euros

Déduction des frais de gestion en 2018 : - 0,00 euros

Résultat des participations de 2018 : + 542,53 euros

Total des mouvements en 2018 : + 542,53 euros

**Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2018 : 16.812,58 euros**

Les fonds en euros cumulés des deux contrats au 31/12/2018 représentent la somme de 377.423,68 euros.

Par ailleurs, le montant des droits acquis en IFC par les salariés au 31/12/2018 s'élève à : 247.097 euros.

#### Amortissements des immobilisations :

Immobilisations	Mode	Durée
• Installations techniques, matériels et Outillages industriels	Linéaire, Dégressif	3-4-5-7-10 ans
• Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire, Dégressif	4-5-7-10-15-20 ans
• Matériel de transport	Linéaire	3-5 ans
• Matériel de bureau & informatique	Linéaire, Dégressif	3-4-5-10 ans
• Logiciels	Linéaire	1 an

**Information complémentaire : Intégration Fiscale**

La société SAS Clinique Saint-Roch a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> Juillet 2007, et elle est représentée par la Société SAS Joël CLICHE vis-à-vis de l'Administration Fiscale.

# Immobilisations

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 344 087		6 082
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 344 087</b>		<b>6 082</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	257 925		97 590
Constructions sur sol propre	80 800		
Constructions sur sol d'autrui	12 226 008		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	2 304 006		131 745
Installations générales, agencements et divers	14 716 514		483 959
Matériel de transport	285 380		120 605
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 168 058		36 106
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>32 038 692</b>		<b>870 006</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	73 287		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	179 010		6 565
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>252 297</b>		<b>6 565</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>33 635 077</b>		<b>882 654</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 350 169	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>1 350 169</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			355 516	
Constructions sur sol propre			80 800	
Constructions sur sol d'autrui			12 226 008	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			2 435 751	
Inst. générales, agencements et divers			15 200 473	
Matériel de transport		108 300	297 687	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		478	2 203 686	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>108 778</b>	<b>32 799 921</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			73 287	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières	4 480		181 095	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>4 480</b>		<b>254 383</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 480</b>	<b>108 778</b>	<b>34 404 473</b>	

## SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	305 815	12 552		318 367
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>305 815</b>	<b>12 552</b>		<b>318 367</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	153 607	21 188		174 795
Constructions sur sol propre	5 432	5 387		10 818
Constructions sur sol d'autrui	5 617 481	880 187		6 497 668
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 541 632	230 724	(0)	1 772 357
Inst. générales, agencements et divers	6 650 810	942 375		7 591 562
Matériel de transport	169 925	57 511	108 300	119 136
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 969 163	78 961	478	2 047 646
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>16 108 050</b>	<b>2 216 334</b>	<b>108 778</b>	<b>18 213 983</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16 413 865</b>	<b>2 228 885</b>	<b>108 778</b>	<b>18 532 349</b>
----------------------	-------------------	------------------	----------------	-------------------

## VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			40 068
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>			<b>40 068</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>40 068</b>
----------------------	--	--	---------------

# Provisions Inscrites au Bilan

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	40 283	40 068		80 351
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>40 283</b>	<b>40 068</b>		<b>80 351</b>

Provisions pour litiges	1 160 670	537 290	461 368	1 236 592
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 160 670</b>	<b>537 290</b>	<b>461 368</b>	<b>1 236 592</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles	39 983	5 781		45 764
Prov. sur immobilisations corporelles	950 931	163 017		1 113 948
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation		52 872		52 872
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>990 914</b>	<b>221 670</b>		<b>1 212 583</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 191 867</b>	<b>799 027</b>	<b>461 368</b>	<b>2 529 526</b>
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	11 760	4 980	6 780
Autres immobilisations financières	169 335		169 335
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>181 095</b>	<b>4 980</b>	<b>176 115</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 255 287	2 255 287	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	505 076	505 076	
État - Impôts sur les bénéfiques	104	104	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	10 921	10 921	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	1 477 406	1 477 406	
Débiteurs divers	453 676	453 676	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>4 702 470</b>	<b>4 702 470</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>168 184</b>	<b>168 184</b>	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 051 749</b>	<b>4 875 634</b>	<b>176 115</b>
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	11 958	11 958		
- à plus d' 1 an à l'origine	8 464 523	1 912 132	4 872 062	1 680 329
Emprunts et dettes financières divers	625 394	95 394	530 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 262 703	1 262 703		
Personnel et comptes rattachés	890 743	890 743		
Sécurité sociale et autres organismes	700 083	700 083		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	12 617	12 617		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	168 824	168 824		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	41 409	41 409		
Groupe et associés	1 588 036	1 588 036		
Autres dettes	268 577	268 577		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>14 034 867</b>	<b>6 952 476</b>	<b>5 402 062</b>	<b>1 680 329</b>
----------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

# Charges à payer

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 075
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 772
Dettes fiscales et sociales	863 416
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	2 882
Autres dettes	266 556
<b>TOTAL</b>	<b>1 408 702</b>

# Produits à Recevoir

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	1 107 821
Personnel	
Organismes sociaux	503 644
État	
Divers, produits à recevoir	19 800
Autres créances	420 027
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 051 293</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	168 184	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>168 184</b>	

# Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 464 523
Emprunts et dettes financières divers	
<b>TOTAL</b>	<b>8 464 523</b>

# Engagements Financiers

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 17/05/19

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	2 607 888
SAS J. CLICHE prêt CDN de 4.500.000 € + 1.500.000 €	1 594 848
SAS J. CLICHE prêt Soc. Générale de 4.500.000 € + 1.500.000 €	909 561
SAS J. CLICHE prêt CDN de 380.000 €	103 478

<b>TOTAL</b>	2 607 888
--------------	-----------

24

## Informations sur les cautions

En Euros

Organisme	Date du prêt	Capital restant dû au 31/12/2018	remboursement du capital			Commentaires
			à moins d'un an	entre un et cinq ans	à plus de cinq ans	
pte 16467 - 4,500,000 € 10 ans tension - Réhabilitation Cambrai STE GENERALE à 2,41%	décembre-10	1 095 438,89	476 185,35	619 253,54	0,00	Hypothèque en 1er rang sur l'immeuble détenu en usufruit par la SAS Clinique Saint-Roch et en nue-proprété par la SCI Cliche pari passu avec le CDN, caution personnelle et solidaire de la SAS J. CLICHE à hauteur de 50%.
pte 16469 - 4,500,000 € 10 ans tension - Réhabilitation Cambrai CREDIT DU NORD à 2,61%	décembre-10	1 057 348,43	478 818,73	578 529,70	0,00	Hypothèque en 1er rang sur l'immeuble détenu en usufruit par la SAS Clinique Saint-Roch et en nue-proprété par la SCI Cliche pari passu avec la Sté GENERALE, caution personnelle et solidaire de la SAS J. CLICHE à hauteur de 2.900.000 € représentant la part du CDN.
pte 16473- 166,000 € 7 ans Création d'une gaine d'ascenseur Etablissement de DENAIN SOCIETE GENERALE à 3,35 %	décembre-10	0,00	0,00	0,00		Nantissement du fonds de commerce en 2e rang sis à DENAIN(59220), 48, rue Pierre Nève à hauteur de 166,000 euros en principal, pari passu avec le CREDIT DU NORD, caution solidaire de la SAS Joël CLICHE.
pte 16479- 1,500,000 € 10 ans à un taux de 2,50%	juillet-12	537 500,00	137 500,00	400 000,00		Hypothèque en 2eme rang sur l'immeuble commercial sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en pari passu pour 1,800,000 euros pour notre part, caution personne morale de la SAS Joël CLICHE en pari passu pour 750.000 € pour notre part.
pte 16480- 1,500,000 € 10 ans Taux variable à 2,50%	juillet-12	565 789,81	157 894,68	407 895,13		Hypothèque en 2eme rang sur l'immeuble détenu en usufruit par la SAS Clinique Saint-Roch et en nue-proprété par la SCI Cliche pari passu avec le CDN, caution personnelle et solidaire de la SAS J. CLICHE à hauteur de 50%
Cpte 16481- 50,000 € 48 mois 30/05/2014 à 2,55%	mai-14	0,00	0,00			Néant
Prêt investissement mobiliers SOCIETE GENERALE						
pte 16481100- 50,000 € 36 mois à 1%	mai-15	0,00	0,00			Néant
investissement mobiliers SOCIETE GENERALE						
pte 16481300 - 500,000 € 5 ans à 1,15 %	mai-15	158 155,47	96 418,59	61 736,88		Nantissement du fonds de commerce sis à CAMBRAI (59400) à hauteur de 500,000 euros.
Prêt investissement mobiliers SOCIETE GENERALE						
pte 16481400- 1,800,000 € 12 ans 14/12/2015 à 2,61%	déc-15	1 583 755,50	136 652,43	851 594,35	595 508,72	Caution hypothécaire sur l'immeuble bâti sur le terrain appartenant à la SCI J. CLICHE à hauteur de 1,400,000 euros. Nantissement du fonds de commerce sis allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI.
SOCIETE GENERALE						
pte 16481500 - 540,000 € 12 ans 26/10/2017 - à 1,6 %	oct-17	490 934,36	42 242,36	238 437,71	210 254,29	Hypothèque en 4e rang sur l'immeuble commercial sis allée Saint-Roch accompagnée de la caution hypothécaire conférée par la SCI CLICHE sur l'immeuble commerciale sis 128 Allée Saint-Roch à hauteur de 540,000 euros en capital, et nantissement du fonds de commerce.
SOCIETE GENERALE						
pte 164830 - 380,000 € 60 mois à 1,15% l'an, 30/05/2015	mai-15	103 478,42	71 038,69	32 439,73		Caution personne morale de la SAS J.CLICHE pour 190,000 euros.
CREDIT DU NORD						
pte 16484000 - 2,200,000 € 12 ans 14/12/2015 à 2,36%	déc-15	1 842 997,89	170 669,98	1 126 337,73	545 990,18	Hypothèque sur l'immeuble commercial en 3e rang, sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en pari passu pour 1,400,000 euros pour notre part. Hypothèque sur l'immeuble commercial en 2e rang sis 440, rue Pierre Nève 59220 DENAIN en pari passu pour 800,000 euros pour Nantissement du fonds de commerce sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en 3° rang en pari passu pour 1,100,000 euros pour notre part
CREDIT DU NORD						
pte 164850 - 302,500 € 5 ans 14/02/2017 1,10%	févr-17	193 509,49	55 375,40	138 134,09		néant
CREDIT DU NORD						
pte 164860 - 700,000 € 12 ans 02/10/2017 + 1 an de différé 1,70%	déc-17	690 340,40	53 695,42	308 069,19	328 575,79	Hypothèque sur l'immeuble commercial en 4e rang, sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en pari passu pour 700,000 euros pour notre part.
CREDIT DU NORD						
pte 164870 - 45,000 € 5 ans 02/11/2017 1,021%	nov-17	35 402,13	8 191,94	27 210,19		Nantissement du fonds de commerce sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en 4° rang en pari passu pour 700,000 euros pour notre part
CREDIT DU NORD						
pte 164880 - 32800 € 5 ans 26/12/2017 0,65%	déc-17	26 324,94	5 875,79	20 449,15		néant
CREDIT DU NORD						
pte 164890 - 102,000 € 5 ans 05/02/2018 0,65%	févr-18	83 547,31	21 573,00	61 974,31		néant
CREDIT DU NORD						
<b>Sous Total</b>		<b>8 464 523,04</b>	<b>1 912 132,36</b>	<b>4 872 061,70</b>	<b>1 680 328,98</b>	
<b>Intérêts courus</b>		<b>11 957,75</b>	<b>11 957,75</b>			
<b>Totaux</b>		<b>8 476 480,79</b>	<b>1 924 090,11</b>	<b>4 872 061,70</b>	<b>1 680 328,98</b>	

00

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 251 549		1 251 549
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
<b>TOTAL</b>			<b>1 251 549</b>		<b>1 251 549</b>

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice			721 695 249 237		721 695 249 237
<b>TOTAL</b>			<b>970 932</b>		<b>970 932</b>

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans			181 888 164 127		181 888 164 127
<b>TOTAL</b>			<b>346 015</b>		<b>346 015</b>

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans			6 374 7 207		6 374 7 207
<b>TOTAL</b>			<b>13 581</b>		<b>13 581</b>

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					249 237
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

## Engagement de crédit-bail mobilier en HT

Au 31/12/2018

N° de compte	Organisme	contrat	Valeur d'origine en HT	Objet du financement	date 1er loyer	durée en mois	engagement total	Engagement total au 31/12/2018	Loyer mensuel HT	Loyers 2018	Loyers HT 1an	Loyers HT +1an et 5ans	Valeur de l'option d'achat	Nb de mois restants
61221310	Sogelease	966368-00	82 471,08 €	Appareils médicaux divers	13/08/2013	60	86 544,60 €	0,00 €	1 442,41 €	10 096,87 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0
61223100	Starlease	1147557	335 370,00 €	Armeo power, contrex, prokin	15/06/2014	60	357 652,20 €	29 804,35 €	5 960,87 €	71 530,44 €	29 804,35 €	0,00 €	3 353,70 €	5
61223200	Starlease	110689	62 684,60 €	10 matelas à air + 20 lits hauteur variable	05/07/2014	48	65 818,08 €	0,00 €	1 371,21 €	8 404,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0
61223400	Starlease	1408734-00	32 258,19 €	66 chaises irina 10 tables + 6 fauteuils	01/10/2016	48	33 488,64 €	14 651,28 €	697,68 €	8 372,16 €	8 372,16 €	6 279,12 €	322,58 €	21
61223500	Starlease	14268863	40 056,15 €	TAPIS de marche ALTER G+	01/01/2017	48	41 380,32 €	19 828,07 €	862,09 €	10 345,08 €	10 345,08 €	9 482,99 €	400,56 €	23
61223600	Starlease	1427190	130 000,00 €	Machines de rééd. Dos SAMCON	01/02/2017	48	132 986,88 €	80 346,24 €	2 770,56 €	33 246,72 €	33 246,72 €	47 099,52 €	1 300,00 €	29
61224260	Starlease	1318690	101 837,00 €	Groupe Electrogène	01/09/2016	60	107 656,20 €	48 804,14 €	1 794,27 €	19 378,12 €	21 531,24 €	27 272,90 €	1 018,37 €	29
61226700	Sogelease	1050181	50 338,08 €	camion master	20/02/2014	60	50 590,20 €	843,17 €	843,17 €	10 118,04 €	843,17 €	0,00 €	3 020,28 €	1
61226800	Sogelease	1147652	290 900,00 €	LOKOMAT	10/06/2014	72	312 496,56 €	73 783,91 €	4 340,23 €	52 082,76 €	52 082,76 €	21 701,15 €	2 909,00 €	17
61226810	Sogelease	1350049M	125 633,67 €	mobilier MOBIDECOR UPD C&D	15/01/2017	60	128 334,20 €	77 954,33 €	2 138,57 €	25 662,84 €	25 662,84 €	52 291,49 €	1 256,34 €	36
			1 251 548,77 €	TOTAUX			1 316 947,88 €	346 015,49 €		249 237,34 €	181 888,32 €	164 127,17 €	13 580,83 €	

ENGAGEMENTS DE LOCATIONS FINANCIERES

<b>non compris Air Liquide, Dalkia Telfix et Néopost</b>		<b><u>loyer 2018 en HT</u></b>
Compte N° 61350310		600,00 €
Organisme de financement :	CEGELEASE / DJP Impressions	
Nature du bien financé :	3 Kyocera 3540 idn pour MARCHIENNES au 1/07/2016 sur 60 mois	
Montant financé HT :	2 700,00 €	
Loyer mensuel HT :	50,00 €	
Loyers restant dus	600,00 €	
Compte N° 61350300		1 064,00 €
Organisme de financement :	CEGELEASE / DJP Impressions	
Nature du bien financé :	4 Kyocera 3540 idn + 2 KYOCERA FS 4200 pour CAMBRAI au 1/07/2016 sur 60 mois	
Montant financé HT :	4 788,00 €	
Loyer mensuel HT :	88,67 €	
Loyers restant dus	1 596,00 €	
Compte N° 61350340		136 476,00 €
Organisme de financement :	CEGELEASE / INEO	
Nature du bien financé :	1 système Appel Malade MEDICALL 800 pour CAMBRAI	
Montant financé HT :	386 570,00 €	
Loyer mensuel HT :	11 373,00 €	
Loyers restant dus	90 984,00 €	
Compte N° 61350320		600,00 €
Organisme de financement :	CEGELEASE / DJP Impressions	
Nature du bien financé :	3 Kyocera 3540 idn pour DENAIN au 1/07/2016 sur 60 mois	
Montant financé HT :	2 700,00 €	
Loyer mensuel HT :	50,00 €	
Loyers restant dus	900,00 €	
Compte N° 61351120		333,00 €
Organisme de financement :	BNP Lease Group - 28/02/2013 60 mois 27/02/2018	
Nature du bien financé :	Photocopieur KONIKA BH20	
Montant financé HT :	1 728,00 €	
Loyer mensuel HT :	37,00 €	
Loyers TTC restant dus	0,00 €	
Compte N° 61351132		2 693,04 €
Organisme de financement :	BNP Paribas Leasing solutions - 15/10/2013 60 mois 14/10/2018	
Nature du bien financé :	1 Photocopieur Konika-minolta C284 MARCHIENNES	
Montant financé HT :	12 118,68 €	
Loyer mensuel HT :	224,42 €	
Loyers restant dus	0,00 €	
Compte N° 61351133		2 693,04 €
Organisme de financement :	BNP Paribas Leasing solutions - 15/10/2013 60 mois 14/10/2018	
Nature du bien financé :	1 Photocopieur Konika-minolta C284 DENAIN	
Montant financé HT :	12 118,68 €	
Loyer mensuel HT :	224,42 €	
Loyers restant dus	0,00 €	
Compte N° 61351140		1 930,84 €
Organisme de financement :	BNP Paribas Leasing solutions - 15/10/2013 60 mois 14/10/2018	
Nature du bien financé :	1 Photocopieur Konika-minolta C224E	
Montant financé HT :	8 688,78 €	
Loyer mensuel HT :	160,90 €	
Loyers restant dus	0,00 €	

Compte N° 61351160		1 064,44 €
Organisme de financement :	BNP Paribas Leasing solutions - 12/06/2015 48 mois 22/03/2019	
Nature du bien financé :	1 Photocopieur Konika-minolta C3350 CAMBRAI admissions	
Montant financé HT :	4 611,17 €	
Loyer mensuel HT :	88,95 €	
Loyers restant dus	266,85 €	
Compte N° 61351170		1 595,51 €
Organisme de financement :	BNP Paribas Leasing solutions - 13/01/2016 48 mois	
Nature du bien financé :	1 Photocopieur Konika-minolta C284e CAMBRAI Direction	
Montant financé HT :	6 190,99 €	
Loyer mensuel HT :	143,31 €	
Loyers restant dus	0,00 €	
Compte N° 61351180		14 361,56 €
Organisme de financement :	BNP Paribas Leasing solutions - 04/02/2016 48 mois	
Nature du bien financé :	2 PhotocopieurS Konika-minolta BH654 ET C554 CAMBRAI	
Montant financé HT :	51 952,61 €	
Loyer mensuel HT :	1 202,61 €	
Loyers restant dus	0,00 €	
Compte N° 61351190		3 573,00 €
Organisme de financement :	Location CeGeLease Group Kyocera du 18/05/2016	
Nature du bien financé :	4x 3540 idn KYOCERA + 2x 4200 KYOCERA FS	
Montant financé HT :	14 364,00 €	
Loyer mensuel HT :	297,75 €	
Loyers restant dus	8 932,50 €	
Compte N° 61351191		141,32 €
Organisme de financement :	Location BNPPARIBAS Kyocera du 23/07/2018	
Nature du bien financé :	1 Kyocera 3645 idn	
Montant financé HT :	2 592,00 €	
Loyer mensuel HT :	60,00 €	
Loyers restant dus	3 168,00 €	
Compte N° 61351192		299,79 €
Organisme de financement :	Location BNPPARIBAS Kyocera du 13/09/2018	
Nature du bien financé :	2 Kyocera 307CI	
Montant financé HT :	7 430,40 €	
Loyer mensuel HT :	172,00 €	
Loyers restant dus	9 494,40 €	
Compte N° 61352000		7 131,01 €
Organisme de financement :	Air Liquide Santé MARCHIENNES	
Nature du bien financé :	1 centrale ARGOS + poste de livraison O2 médical + cadres	
Montant financé HT :	non connu	
Loyer mensuel HT :	594,25 €	
Loyers restant dus		
Compte N° 61353000		10 440,70 €
Organisme de financement :	Air Liquide Santé DENAIN	
Nature du bien financé :	1 centrale ARGOS + poste de livraison O2 médical + cadres	
Montant financé HT :	non connu	
Loyer mensuel HT :	870,06 €	
Loyers restant dus		
Compte N° 61355200		1 794,76 €
Organisme de financement :	Location matériel INFIMED	
Nature du bien financé :		
Montant financé HT :	non connu	
Loyer mensuel HT :	149,56 €	
Loyers restant dus		
Compte N° 61355220		1 196,51 €
Organisme de financement :	Location matériel INFIMED/ Marchiennes	
Nature du bien financé :		
Montant financé HT :	non connu	
Loyer mensuel HT :	99,71 €	

Loyers restant dus		
Compte N° 61355230		1 196,51 €
Organisme de financement :	Location matériel INFIMED/ Denain	
Nature du bien financé :		
Montant financé HT :	non connu	
Loyer mensuel HT :	99,71 €	
Loyers restant dus		
Compte N° 6135700		814,73 €
Organisme de financement :	NEOPOST	
Nature du bien financé :	1 machine à affranchir	
Montant financé HT :	2 933,03 €	
Loyer mensuel HT :	67,89 €	
Loyers restant dus	indéterminé	
Compte N° 61359000		568,05 €
Organisme de financement :	TELFIX- Engagement 36 mois	
Nature du bien financé :	3 Points XIRING V2 pour LAN	
Montant financé HT :	indéterminé	
Loyer mensuel HT :	47,34 €	
Loyers restant dus	indéterminé	
Compte N° 61359520		5 226,12 €
Organisme de financement :	LOCAM	
Nature du bien financé :	bornes WIFI + controleur accès internet / Marchiennes	
Montant financé HT :	23 517,54 €	
Loyer mensuel HT :	435,50 €	
Loyers restant dus	1 306,50 €	
Compte N° 61359530		5 244,00 €
Organisme de financement :	LOCAM Denain	
Nature du bien financé :	bornes WIFI + controleur accès internet / Denain	
Montant financé HT :	23 598,00 €	
Loyer mensuel HT :	437,00 €	
Loyers restant dus	1 311,00 €	
Compte N° 61359530		1 744,69 €
Organisme de financement :	LOCAM SAS	
Nature du bien financé :	1 solution WIFI Hotspot patients sur CAMBRAI	
Montant financé HT :	non défini	
Loyer mensuel HT :	145,00 €	
Loyers restant dus	4 350,00 €	
Compte N° 6135954		1 379,99 €
Organisme de financement :	LOCAM SAS	
Nature du bien financé :	1 solution WIFI Hotspot patients	
Montant financé HT :	non défini	
Loyer mensuel HT :	115,00 €	
Loyers restant dus	3 565,00 €	
Compte N° 61359600		413,74 €
Organisme de financement :	LOCATION DIAC LOCATION	
Nature du bien financé :		
Montant financé HT :	non défini	
Loyer mensuel HT :	136,40 €	
Loyers restant dus	4 228,40 €	
Compte N° 61360000		453,28 €
Organisme de financement :	MONETIA/Cambrai	
Nature du bien financé :	Lecteur carte bancaire	
Montant financé HT :	non défini	
Loyer mensuel HT :	36,72 €	
Loyers restant dus	non défini	
Compte N° 61360300		226,64 €
Organisme de financement :	MONETIA/Denain	
Nature du bien financé :	Lecteur carte bancaire	
Montant financé HT :	non défini	

Loyer mensuel HT : 18,36 €  
Loyers restant dus non défini

Compte N° 61362000 238,56 €  
Organisme de financement : MONETIA/Marchiennes  
Nature du bien financé : Lecteur carte bancaire  
Montant financé HT : non défini  
Loyer mensuel HT : 19,88 €  
Loyers restant dus non défini

W



# Liste des Filiales et Participations

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
SCI du château de la Motte de Marchiennes	1 082 553	30	231 061
SCI CLIVIL	2 127 327	25	89 970
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>			
1. filiales non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			
2. participations non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			

# Composition du Capital Social

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	11000	50,00
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	11000	50,00

# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 701 825	493 356
Résultat exceptionnel (hors participation)	439 626	127 447
Résultat comptable (hors participation)	2 141 451	620 803

# Accroissements et Allègements Dette Future d'Impôts

SAS CLINIQUE SAINT-ROCH

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 17/05/19

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
<b>Accroissements</b>	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	80 351
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS</b>	<b>80 351</b>
---------------------------------	---------------

<b>Allègements</b>	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	268 712
Autres :	

<b>TOTAL DES ALLÈGEMENTS</b>	<b>268 712</b>
------------------------------	----------------

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

cap